DOSSIER D'INSCRIPTION 2025-2026

CYCLE PREPARATOIRE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (CPES) MUSIQUE | SON



<u>CANDIDAT</u> (<u>REMPLIR LISIBLEMENT ET EN MAJUSCULE</u>)

Civilité : Mme □ Mr □			
Nom :	Prénom :		
Date de naissance : /	Lieu de naissance :		
Adresse:			
Code postal :			
Ville :	Tél (Contact d'urgence) :		
Portable :	E-mail :		
Nationalité : ☐ française ☐ pays de l'U.E : (préciser)	□ autre : (préciser)		
ÉTUDIANTS É	ETRANGERS HORS U.E.		
 Pièces à fournir bligatoirement : Photocopie du passeport La photocopie de l'un des Etudiant-concours, Etudiant 	s visas suivants (à l'exclusion de tout autre) sera exigée :		
Pour les c	CANDIDATS MINEURS		
Civilité : Mme □ Mr □			
Nom, Prénom du responsable légal			
Adresse : (si différente)			
Téléphone/portable :	Email :		

NOMMOV	
PRENOM :	

EPREUVES D'ADMISSION

1/ Vous devez produire un projet sonore dont la durée ne dépassera pas 10 minutes.

- Le contenu, très libre, pourra prendre des formes variées telles que la composition via MAO, l'enregistrement de type studio, la captation d'un concert, ou la fiction radiophonique.
- Ce document devra mettre en avant vos aptitudes artistiques et techniques.
- Vous joindrez au document sonore une notice explicative de dix pages maximum en respectant le plan suivant :
- Descriptif du projet et des objectifs techniques et artistiques
- Descriptif de la phase d'enregistrement / de création
- Descriptif du travail de montage
- · Descriptif de la phase de mixage
- Analyse du résultat obtenu pistes d'amélioration
- Pour chaque étape, vous détaillerez les moyens matériels/humains déployés ainsi que vos méthodes de travail.
- Vous enverrez votre production audio au format .wav ainsi que votre note explicative en utilisant une solution de transfert de fichier de type WeTransfer ou Drop Box à destination des adresses suivantes : francois.latry@seineouest.fr et nicolas.auribault@seineouest.fr
- 2/ Entretien avec le jury portant sur le profil et les motivations du candidat

ENSEIGNEMENT MUSICAL ANTERIEUR

	ÉTABLISSEMENT(S)	ANNEE	N IVEAU ATTEINT	RECOMPENSES OBTENUES
DISCIPLINE PRINCIPALE : préciser laquelle)				
FORMATION MUSICALE:				
AUTRES DISCIPLINES : préciser lesquelles)				
	ENSEIGNEMENT S	COLAIRE O	U UNIVERSI	TAIRE

MOV	
PRENOM	•

EN 2025/2026 VOUS ETES:

	☐ BACHELIER (E) Merci de renseigner votre n° INE :
	☐ LYCEEN.NE / COLLEGIEN.NE
1.	Les programmes imposés sont disponibles sur le site du CRR : <u>crr-bb.seineouest.fr</u>
2.	Aucune convocation individuelle n'est adressée aux candidats. Consulter les affichages ou le site internet du CRR.
3.	Je m'engage à prendre connaissance du règlement intérieur et du règlement des études. Consulter les affichages ou le site du CRR.
4.	Je m'engage, après mon admission, à ne pas être inscrit dans un autre établissement d'enseignement musical pour la discipline présentée au concours et à participer à toutes les activités complémentaires liées au cursus
5.	J'autorise gracieusement et sans limite dans le temps le CRR, la ville de Boulogne-Billancourt et Grand Paris Seine Ouest, à publier à titre non commercial ma photographie ou celle de mon enfant (en cas de candidat mineur) sur les supports de communication de la ville et de l'Etablissement Public Territorial :
	□ OUI □ NON (cocher la case correspondante)
	SIGNATURE DU CANDIDAT : (OU DES PARENTS DU CANDIDAT MINEUR)

NOM	 	
PRENOM		

PROJET D'ETUDES

Détaillez vos motivations à intégrer ce cycle.

NOM	
PRENOM :	

INFORMATIONS

Le dossier d'inscription doit être remis au CRR au plus tard 2 semaines avant la date du concours.

Remplir lisiblement et en majuscule un dossier par discipline présentée.

Toutes les rubriques doivent être renseignées.

Tenir compte des <u>limites d'âge</u> selon les disciplines et les niveaux (consulter sur le site <u>crr-bb.seineouest.fr</u>).

Joindre obligatoirement à ce dossier :

- Règlement des droits d'inscription (54€)
- 2 photographies d'identité (préciser Nom, Prénom au dos)

Tout **dossier incomplet** ou arrivé **hors délai** ne sera pas traité et entraînera **l'interdiction de concourir**.

Droits d'inscription au concours

Les candidats doivent acquitter 54 € de droits d'inscription au concours. Ces droits ne sont pas remboursables.

Agrafer ici votre chèque de 54 € à l'ordre du « Trésor public »

BOURSE SUR CRITERES SOCIAUX DU CROUS

Toutes les demandes de bourses et de logement étudiant sont à faire auprès du Crous de Versailles sur : www.messervices.etudiant.gouv.fr en constituant votre Dossier Social Étudiant (D.S.E)

Etablissement : Académie de Versailles -> Classes préparatoires Ecole d'art -> Boulogne Cons.Ray.Régional

^{*} Pour les étudiants étrangers : possibilité de virement. Nous contacter.